
La démarche Grand Site de France

«Cité de Minerve,
gorges de la Cesse et du Brian»



La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre **un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur** d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses **qualités paysagères, naturelles et culturelles**, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un **large public**, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.



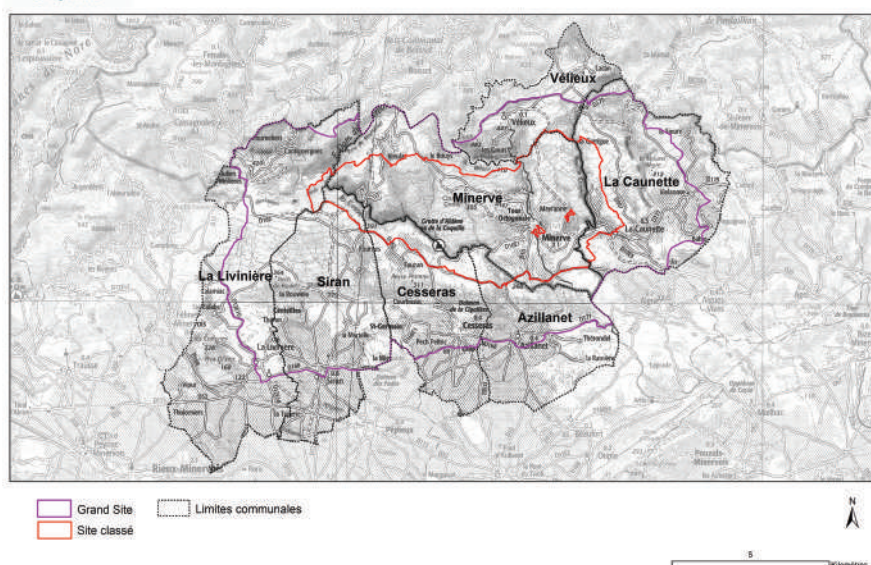
La démarche **Opération Grand Site** a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le **label Grand Site de France**. C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France pourra être envisagée. **L'attribution de ce label Grand Site de France distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.**

Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.

Le **Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles** porte l'**Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »** dans le cadre d'une **gouvernance dédiée** qui associe les sept communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux), la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault.

Périmètre du Grand Site



Les données clefs

Un site classé de	Un grand site d'environ		
2 848	14 000	2 600	200 000
hectares	hectares	habitants	visiteurs

7 communes Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux ;	1 Communauté de Communes du Minervois au Caroux	1 Parc naturel régional du Haut-Languedoc
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le document cadre de l'Opération Grand Site (projet et programme d'actions 2019-2023) ont été validés en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'Opération Grand Site disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

AXE 1 : RÉVÉLER LES PAYSAGES ET FAVORISER LA PRÉSERVATION DYNAMIQUE DES ÉQUILIBRES PAYSAGERS

AXE 2 : CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, ARCHITECTUREL ET URBAIN

AXE 3 : AMÉLIORER L'ACCUEIL, ORGANISER LA VISITE ET ENRICHIR SON CONTENU

AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE DU GRAND SITE ET DES OUTILS D'ÉVALUATION

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €.

Ce document cadre de l'Opération Grand Site a été présenté et approuvé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages en décembre 2020 avec avis favorable à l'unanimité assorti de recommandations.

Monsieur le Sous-préfet de Béziers a transmis le procès-verbal de la réunion de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages ainsi que le rapport présenté lors de cette commission par l'Inspecteur Général, en avril 2021. Le Pays a rediffusé ces documents en suivant aux membres du Comité des élus du Grand Site ainsi qu'aux membres de la délégation territoriale qui avait été auditionnée.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure gestionnaire de l'Opération Grand Site, assure l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions et accompagne la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

ANIMATION/COORDINATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE OPÉRATION GRAND SITE :

TYPES DE RÉUNIONS	DATES DE RÉUNIONS
Présentation de la démarche et du document cadre de l'OGS devant les élus de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux	
Conférence des maires à La Caunette	28 janvier
Comité des élus du Grand Site	
Azillanet	6 mai
Cesseras	19 mai
Siran	29 juin
Vélieux	1er septembre
La Livinière	18 octobre
Cesseras	4 novembre
Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL	
Montpellier	25 juin
Accueil du nouvel Inspecteur des Sites de la DREAL	
Visite/déjeuner de travail sur le Grand Site	2 septembre
Présentation d'un point d'étapes sur la mise en œuvre du programme d'actions à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Hérault	
Réunion de travail à La Caunette	9 novembre



Comité des élus du 6 mai à Azillanet © A. Boisard



Comité des élus du 19 mai à Cesseras © A. Boisard



Comité des élus du 29 juin à Siran © A. Boisard



Comité des élus du 1er septembre à Vélieux © S. Brisa



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS INSCRITES AU PROGRAMME D'ACTIONS DE L'OPÉRATION GRAND SITE :

AXE 1 : RÉVÉLER LES PAYSAGES ET FAVORISER LA PRÉSERVATION DYNAMIQUE DES ÉQUILIBRES PAYSAGERS

- **Plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois »** : en appui au Parc naturel régional du Haut-Languedoc, organisation de Cotechs en février, mars, avril, mai et juillet, suivi de la finalisation de la rédaction du programme d'actions et du cahier de recommandations architecturales et paysagères, puis validation en Comité de pilotage en septembre ;
- **Schéma de restauration paysagère des points noirs** : analyse des offres reçues après appel d'offres, audition de certains candidats en mars, démarrage de la mission confiée à l'agence ART Paysagistes en avril, rendez-vous avec les communes et la Communauté de communes Du Minervois au Caroux en mai, présentation d'une lère perception aux élus en juin, nouveaux rendez-vous avec les communes en juillet, Cotech avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en septembre, rendez-vous complémentaires en novembre, rédaction du projet de diagnostic et des propositions d'orientations de traitement en novembre, plusieurs rendez-vous avec le prestataire ;
- **Schéma de développement agricole** : analyse des offres reçues après appel d'offres, offres jugées insatisfaisantes au regard de la commande et des besoins, marché déclaré sans suite en mai, élaboration d'un nouveau projet de cahier des charges en septembre ;
- **OENOMED/Schéma de développement agricole (Phase 1)** : projet de coopération transfrontalière de valorisation des vins des aires protégées de méditerranée porté par le Conseil départemental de l'Hérault avec deux territoires héraultais dont le Grand Site du Minervois, retenu par l'Union Européenne en février, présentation du projet en octobre, 1er atelier participatif en novembre animé par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Dans ce cadre, proposition faite par le Conseil départemental de l'Hérault de porter et financer le schéma de développement agricole (phase 1 : diagnostic et orientations) en lien avec le Pays, modification du cahier des charges de la mission, lancement d'un appel d'offres en novembre.



Paysages agricoles autour de Fauzan © S. Brisa

AXE 2 : CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, ARCHITECTUREL ET URBAIN

- **Inventaire du patrimoine hydraulique** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'art et d'histoire, suivi de la restitution et des deux animations grand public ;
- **Élaboration du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du musée de Minerve** : en appui à la commune, appui et suivi de ce volet de la mission de la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire recrutée en février, suivi de la fin de la mission d'inventaire et récolement des collections restituée en juin, suivi des réunions du Comité scientifique du Musée, suivi de la validation par le conseil municipal des objectifs et de la méthode d'élaboration du PSC en décembre ;
- **Réhabilitation de l'église Notre-Dame de l'Assomption et du porche à La Caunette** : en appui à la commune, réunion de travail avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil départemental de l'Hérault en mars pour caler les missions de maîtrise d'œuvre en vue d'élaborer les études d'avant-projets de restauration globale des deux édifices, montage et dépôt des dossiers de demande de subvention en juillet ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière** : en appui à la commune, suivi de l'instruction des dossiers de demande de subvention pour la première tranche de travaux avec réunion de travail avec le Conseil départemental de l'Hérault en mars puis avec la Région en juillet ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à Siran** : en appui à la commune, réunion de travail avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement en avril pour finaliser le projet de cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet, présentation du cahier des charges de cette mission devant le conseil municipal avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement en juin, lancement d'une consultation en août, audition de certains candidats en novembre.



Restitution de l'inventaire des collections du musée le 29 juin à Minerve © S. Brisa Espace dit "de la promenade" à Siran © S. Brisa



Porche à la Caunette © K. Cosse



Eglise ND de l'Assomption à la Caunette © G. Souche

AXE 3 : AMÉLIORER L'ACCUEIL, ORGANISER LA VISITE ET ENRICHIR SON CONTENU

- **Schéma d'accueil et de découverte** : dépôt des dossiers de demande de subvention à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie et au Conseil départemental de l'Hérault en juillet, élaboration du projet de cahier des charges de la mission en cours en lien avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Conseil départemental de l'Hérault et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie ;
- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information de Vélioux** : en appui à la commune, suivi de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le Conseil départemental de l'Hérault et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie, diagnostic présenté en mars, avant-projet présenté en octobre, avant-projet chiffré validé en novembre, dépôt des dossiers de demande de subvention sur les travaux décidé en décembre,
- **Réhabilitation de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui à la commune de Minerve (maître d'ouvrage pour le compte des deux communes), organisation d'une réunion de concertation avec Hérault Ingénierie (HI) en avril, suivi de l'élaboration du cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet en lien avec HI, organisation d'une réunion pour finaliser le cahier des charges avec HI et la DREAL en juillet, suivi du dépôt du dossier de demande de subvention à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie en octobre, suivi du lancement d'une consultation en décembre ;
- **Projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre Grands Sites de France en projet voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne)** : en appui à Hérault Tourisme, étude de faisabilité (1ère phase) en cours de finalisation, état des lieux et scénarii d'itinéraires proposés en comité de pilotage en visio en mars, puis affinés en séminaire technique en juin, test des itinéraires réalisés par deux couples d'escapadeurs en vélo à assistance électrique en octobre ;
- **Mise en place d'un réseau des ambassadeurs** : en appui à l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux, présentation de la démarche Opération Grand Site devant les prestataires locaux en janvier avec mise en place d'un groupe de travail, réunions de ce groupe en février puis en mars, présentation du travail mené devant le comité des élus en juin, plusieurs rendez-vous tenus avec la Directrice de l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux.



Panorama vers le sud depuis Vélioux © S. Brisa



Réunion technique sur le projet aire d'accueil et d'information du 29 septembre à Saint-Chinian © S. Brisa



Groupe de travail ambassadeurs de l'OT du Minervois au Caroux le 30 mars à Siran © S. Brisa



Séminaire technique sur le projet Escapade Nature Sans Voiture inter Grands Sites le 30 juin à Carcassonne © S. Brisa

AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE DU GRAND SITE ET DES OUTILS D'ÉVALUATION

— **Plan de communication de l'Opération Grand Site (élus, habitants)** : poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook, accueil d'une équipe de France 3 Occitanie à Minerve et La Livinière en juin, présentation d'un projet de plan d'actions et d'outils devant le comité des élus en juin.



Tournage par France 3 sur le site des Meulières le 10 juin à La Livinière © S. Brisa

Suivi d'autres opérations :

- **Projet de nouvelle oenorando à La Livinière** : réunion en avril avec tous les acteurs ;
- **Panneau pour sécuriser la fréquentation du plateau de Fauzan à Cesseras** : suivi de la conception par la Communauté de communes Du Minervois au Caroux en juillet et de la pose par la commune en septembre ;
- **Projet de convention de gestion du site d'escalade de Fauzan (partie Minerve) avec le Conseil départemental de l'Hérault** : rendez-vous avec Monsieur le Maire et sur le terrain en juillet, septembre et octobre, réunion avec tous les acteurs en décembre ;
- **Sauvegarde et mise en valeur de « l'église vieille » de Vélioux** : réunion sur le terrain avec tous les acteurs en juin, proposition d'une feuille de route pour avancer faite avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil départemental de l'Hérault à la commune en octobre ;
- **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : comités de suivi annuel en mars et en décembre ;
- **Projet de cadastre solaire porté par le Parc** : comité de pilotage de lancement en novembre ;
- **Projet de Géoparc en centre Hérault** : veille et réunion technique en juillet ;
- **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** : contribution à l'élaboration du diagnostic et du contrat cadre coordonné par le Pays, plusieurs rendez-vous avec les élus des communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, Minerve et Vélioux.

**Au 31 décembre 2021, 24 des fiches actions du programme 2019-2023 sont engagées,
8 sont terminées, 13 sont à engager**

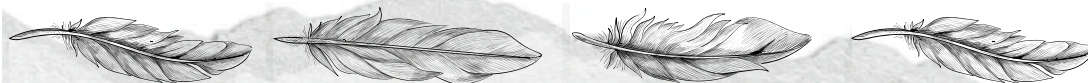
Implication dans les différents réseaux :

- **Conseil départemental de l'Hérault** : atelier technique inter Opérations Grands Sites/Grands Sites de France en mars, présentation de l'Opération Grand Site devant les cadres du secteur Ouest Hérault en octobre ;
- **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée** : webinaire en décembre ;
- **Plus Beaux Villages de France** : accueil du Délégué général à Minerve en mars ;
- **Réseau des Grands Sites de France** : séminaire technique annuel en février, rencontres annuelles en octobre dans les Gorges de l'Hérault (avec présentation de la filière PPAM du projet Bio-Orb PPAM par les acteurs du projet).



Intervention sur les PPAM lors des rencontres annuelles des Grands Sites de France le 7 octobre à Gignac © C. Roger et S. Brisa

VU DANS LA PRESSE



LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

7 JANVIER 2021



Pays Haut Languedoc et Vignobles Opération Grand Site : le projet examiné en commission nationale

Le comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni le 16 décembre à La Livinière. Accueillie par Pierre-André Pedesseau, maire de la commune, et Yves Fraisse, adjoint, cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, a permis de revenir sur la présentation du projet et du programme d'actions devant les sept conseils municipaux, puis devant la Commission supérieure des Sites, Perspectives et Paysages. Les recommandations de cette commission seront connues ultérieurement. Par ailleurs, un point d'étape a été fait sur l'avancement des opérations. Parmi celles-ci, on peut noter le lancement par le Pays de deux appels d'offres en vue d'élaborer un schéma de restauration paysagère des points noirs et un schéma de développement agricole, les travaux d'urgence sur l'église Saint-Geniès



de Cessero, et la réalisation d'un cheminement piéton à La Caunette. Aujourd'hui, vingt-quatre actions sur les quarante-cinq inscrites au programme sont engagées. Cette démarche Grand Site de France concerne les communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux et se déroule en partenariat avec la communauté de communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

Le comité d'élus de l'OGS Cité de Minerve



Cesseroas

Un point sur l'opération Grand site de France

L'office de tourisme du Minervoias au Caroux et Sylvain Brisa, chargé de mission au Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) pour l'opération Grand site de France (OGS) ont réuni les partenaires pour faire un point sur ce dossier. Après en avoir rappelé les grands principes, les intervenants ont précisé que le 3 décembre, la Commission supérieure des Grands sites, perspectives et paysages (CSSPP) a attribué, à l'unanimité, un avis favorable sur le contenu de la feuille de route présentée. Celle-ci se caractérise par quatre axes : paysages, patrimoine, accueil, gestion et 45 actions.

À titre d'exemple, l'aménagement viticole sur les communes de Cesseroas, La Livinière et La Caunette sont des actions de



Minerve vue depuis le belvédère de la Pujade.

l'OGS. Quand ces actions seront finalisées, le comité de pilotage sera en mesure de présenter la candidature à la CSSPP pour tenter d'obtenir le label, attribué pour une période de six ans renouvelable. Il doit ensuite être conservé. Sept communes sont concernées : Azillanet, Cesseroas, La Caunette, Minerve, Vé-

lieux, Siran, pour environ 2 600 habitants. 148 entreprises y travaillent dans le secteur du tourisme dont 71 adhèrent à l'office de tourisme, sur une superficie de 14 000 hectares dont 2 848 en site classé.

Sylvain Brisa précise qu'on parle bien d'une « Opération Grand site de France, par opposition

à Grand site Occitanie, que le territoire est lié à une démarche de développement durable et non de développement touristique ». Saint-Guilhem-le-Désert est labellisé Grand site de France, la cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian comme la Cité de Carcassonne sont en projet Grand site.

L'office de tourisme intervient dans le plan d'action pour l'axe 3 et cherche, parmi ses partenaires, des ambassadeurs qui voudraient bien participer à des groupes de travail, à raison de trois réunions, pour améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu.

> Contact : <https://minervoias-caroux.com/fr/> ou par téléphone au 04 67 97 06 65.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 38 47 53.



Siran

Opération Grand Site : mieux communiquer pour mieux agir

Le Comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian vient de se réunir à Siran. Après l'accueil par Bruno Pla, 1^{er} adjoint au maire, cette réunion présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles s'est tenue en présence des élus et représentants des sept communes concernées et de la communauté de communes du Minervo au Caroux. À cette occasion, le projet de plan de communication à développer envers les habitants a fait l'objet d'un premier temps d'échanges. Les élus ont également reçu Lydie Lemoine, directrice de l'office du tourisme du Minervo



Lors de cette réunion qui a permis de faire le point.

A. BOISARD

au Caroux pour une présentation des réflexions des prestataires locaux réunis depuis janvier.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du schéma de restauration paysagère de points noirs, le cabinet missionné par le Pays est

venu faire un point d'étapes : les élus locaux ont souhaité être impliqués dans l'identification de ces points noirs paysagers. Ces trois actions s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme de l'OGS 2019-2023 qui concerne les communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux et qui se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site, Pays Haut Languedoc et Vignobles. Tél : 06 31 43 83 08.



Pays Haut-Languedoc et vignobles Développer le territoire tout en le préservant

Le comité des élus de l'opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, a repris ses réunions début septembre dernier à Vélioux. Lors de cette réunion à laquelle participaient tous les élus des communes concernées et de la communauté de communes du Minervo au Caroux, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, est revenu sur la saison estivale. Les villages et les sites patrimoniaux naturels et culturels de l'ouest de l'Hérault ont connu une fréquentation accrue par rapport à 2020. Cela a généré de nouvelles retombées économiques mais a mis également en



Les élus ont repris leurs réunions, début septembre.

évidence les questions de meilleure gestion de cette fréquentation avec un meilleur rayonnement à l'échelle de tout le territoire.

C'est tout l'enjeu de la démarche OGS en cours qui vise à assurer un développement durable tout en préservant et mettant en valeur le site classé

des gorges de la Cesse et du Brian, les causses autour, leurs abords, leurs portes d'entrée. Ce sera aussi le sujet des rencontres annuelles des Grands Sites de France qui se tiendront début octobre prochain dans les Gorges de l'Hérault. L'OGS en Minervo concerne les communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux, et se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Contact : Sylvain Brisa au 06 31 43 83 08.



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Élections et actions au cœur du Pays

La semaine dernière, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni à Murviel-lès-Béziers en présence de Kléber Mesquida, président du Département et de Jean-Noël Badénas, conseiller régional. À l'ordre du jour, l'élection du président, des vice-présidents du Pays, 24 rapports qui ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée. Jean Arcas a été réélu comme président par les représentants des quatre communautés de communes et le conseil départemental adhérents au syndicat mixte. Autre temps fort, l'élection des quatre vice-présidents : Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badénas, Martine Gil, Olivier Roubichon-Ouradou ; suivie de l'élection du bureau avec Yves Fraisse, Francis Boutes, Elisabeth Dauzat, Christian Biès, Béatrice Falcou, Mariette Combes, Josian Cabrol, Marie Passieux, Kléber Mesquida et Séverine Saur. Jean Arcas a rappelé l'intérêt du Pays pour l'aménagement du territoire, « le Pays doit être considéré



Jean Arcas a été réélu président.

comme un territoire de projet. Il a un rôle de complémentarité et travaille en commun avec les quatre communautés de communes ». Kléber Mesquida a rappelé son intérêt pour l'opération Grand Site de France, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, et a souligné sa volonté d'aider l'avancement de cette démarche. D'autres sujets ont été abordés comme la convention de partenariat, "On sport dehors", dont

le but est de permettre aux personnes le nécessitant, d'obtenir du sport sur ordonnance. Cette action est complémentaire de celle portée par la clinique Ster. Trois Maisons de santé pluriprofessionnelles situées dans le pôle de pleine nature se sont portées volontaires pour y participer : Orb Santé, Monts d'Orb et Hauts Cantons. Informations au 04 67 38 11 10, www.payshlv.com

► Correspondant Midi Libre : 06 67 33 60 27.

Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles
1 rue de la Voie Ferrée
34360 Saint-Chinian
Tél : 04 67 38 11 10
contact@payshlv.com
www.payshlv.com
www.haut-languedoc-vignobles.com

 SyndicatMixteduPaysHLV

